

Evènements de Genève

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 40

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177293>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port) :

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Événements de Genève.

Dimanche dernier, 21 août, les électeurs genevois étaient appelés à élire un conseiller d'Etat, en remplacement de M. Challet-Venel, nommé récemment au Conseil fédéral.

Deux partis presque égaux en force étaient en présence, celui des soi-disant radicaux, partisans de M. James Fazy, et celui des indépendants, composé de citoyens tout aussi radicaux que les autres, mais qui ne veulent plus du système fazyste. Les conservateurs s'étaient ralliés aux indépendants par haine de M. Fazy.

Ce qui donnait un intérêt extrême à la lutte qui allait s'engager, c'est qu'il s'agissait de savoir si M. Fazy, porté par son parti, rentrerait ou ne rentrerait pas au Conseil d'Etat. A deux ou trois reprises, déjà, il avait échoué dans des élections analogues, mais cette fois-ci, ses partisans se croyaient sûrs d'une victoire que les indépendants étaient bien résolus de leur disputer courageusement. C'était donc moins une lutte de principes, qu'une lutte de personnes, car M. Arthur Chenevière, candidat des démocrates, n'a pas, nous a-t-on dit, des opinions politiques sensiblement opposées à celles que professe M. Fazy lui-même.

Après avoir longtemps gouverné Genève en maître absolu, M. Fazy a vu se former contre lui, mais surtout contre son système administratif et financier, une opposition de plus en plus forte, qui, composée à l'origine essentiellement de conservateurs, s'est grossie d'une fraction considérable du parti radical et a été assez puissante pour faire tomber M. Fazy de son siège dictatorial.

Nous ne voulons pas rappeler la carrière politique et administrative de cet homme d'Etat; qu'il nous suffise de dire que, s'il a rendu de grands services à son pays, ce que personne ne saurait nier, il ne s'en est pas moins justement attiré l'animosité de la moitié de la population genevoise.

Aujourd'hui, dans le parti dévoué à M. Fazy se trouvent certainement bon nombre d'hommes honorables; de citoyens dont les principes politiques sont sin-

cièrement démocratiques, mais pour se soutenir contre une opposition toujours croissante, le dictateur genevois a dû rechercher l'appui des catholiques les plus ultramontains, il a dû embrigader une foule de gens sans aveu. Ce n'est aussi pas à ce parti que nous souhaitons la victoire; nous ne l'aurions pas souhaitée davantage au parti conservateur, mais c'est avec une profonde satisfaction que nous l'avons vu remporter par le candidat des démocrates indépendants. Seuls, les indépendants nous paraissent dignes de diriger les affaires à Genève, et, pour le bonheur de ce canton, nous désirerions voir les honnêtes gens de tous les partis se ranger sous leur drapeau; nous aimerions surtout que M. Fazy comprît combien il est devenu impossible et qu'il renonçât pour toujours au rôle qu'il a joué jusqu'ici; alors, bien certainement, les dissensions s'apaiseraient, la conciliation des partis s'effectuerait, comme elle a eu lieu dans la plupart des autres cantons, où les dénominations de radicaux, de conservateurs, ont perdu presque toute signification politique.

Que, lorsque à la suite du dépouillement du vote qui a donné à M. Chenevière une majorité de 537 voix sur M. Fazy, le bureau électoral ait cru devoir invalider l'élection sous prétexte d'irrégularités *non constatées*, que les énergumènes du parti radical aient eu le triste courage de fusiller leurs concitoyens inoffensifs, rien de tout cela ne nous a surpris. Nous avons le ferme espoir que le Conseil fédéral saura agir avec énergie dans cette circonstance, qu'il rendra justice à la majorité du peuple genevois, qu'il ne craindra pas de punir sévèrement les assassins du 22 août. Puisse des déplorables événements de cette journée sortir un grand bien pour le canton de Genève!

J. M.

Le congrès international de Genève.

Un fait qui fera époque dans l'histoire de l'humanité est la réunion à Genève d'un congrès des puissances de l'Europe et de l'Amérique du Nord, dans le but d'atténuer, autant qu'il est possible de le faire, les terri-